



Hôpital INFOS

N°237 - Juillet 2017

Journal interne du Centre Hospitalier de Sens

ÉDITORIAL



Il convient de rappeler deux dates importantes pour l'établissement :

- Le 1^{er} juillet 2017, l'établissement transmet à l'ARS Bourgogne Franche-Comté, le Projet Médical Partagé ainsi que le Projet de Soins du GHT Nord Yonne. Ces deux projets construits entre les hôpitaux de Sens, Joigny et Villeneuve-sur-Yonne, sont indispensables pour structurer et rendre efficiente l'offre de soins sur le territoire.

- Les 12, 13 et 14 septembre prochains aura lieu la visite de suivi de la certification. L'échéance se rapproche et rappelons que la HAS attend que nous définissions un cadre de fonctionnement plus structuré et mieux coordonné. Le travail entamé depuis plusieurs mois est soutenu et nous devons rester mobilisés. Je sais compter sur l'implication de tous pour réussir cette visite.

Aujourd'hui la sécurité prend une ampleur inédite, dans les établissements de santé de surcroît. L'hôpital est en effet un lieu de forte exposition car les nombreuses activités concentrent des potentialités de menaces auxquelles nous devons être capables de faire face. A ce titre, dernièrement il y a eu une vague d'attaques informatiques de portée mondiale qui a suscité de vives inquiétudes.

Ces attaques informatiques ont notamment touché le service public de santé. Ainsi, pour assurer la sécurisation de nos systèmes d'informations nous devons être vigilants au quotidien et respecter quelques règles de bonnes pratiques élémentaires. Celles-ci sont rappelées via une campagne de sensibilisation qui est en cours de déploiement sur l'établissement.

Concernant les plans de sécurité et menace terroriste : une instruction émanant du ministère précise les mesures à mettre en œuvre par les établissements de santé dans le cadre de la politique de sécurisation. Durant le premier semestre 2017, nous étions invités à élaborer des plans de sécurité intégrant la menace terroriste. Vous pouvez observer que des travaux de sécurisation sur l'ensemble du site sont en cours.

Il me reste à vous souhaiter d'agréables vacances estivales.

JEAN-DOMINIQUE MARQUIER,
DIRECTEUR

SOMMAIRE

2-3 ACTUALITÉS

Vers un renforcement de la sécurité des systèmes d'information
Sillage continue son déploiement
Winrest®, le logiciel de gestion des repas des patients hospitalisés évolue !

3-4 ZOOM SUR...

Charte d'incitation au signalement des événements indésirables
Modification des règles relatives à la cessation de fonctions pour l'exercice d'une activité privée et celles relatives au cumul d'activités
L'association du service de pédiatrie existe depuis 1994

4 L'INTERVIEW DU MOIS

Daniel Hennequin, Responsable des services techniques et des travaux

4 BRÈVES

Le mot de l'amicale
Le rallye des gazelles



Directeur de publication : Jean-Dominique MARQUIER
Rédacteur en chef : Elodie PETT

N° ISSN 2P97



Cheillon Imprimeur • Sens
imprimé sur du papier recyclé



Vers un renforcement de la sécurité des systèmes d'information

2 016 aura été l'année de tous les records en termes de cyberattaques. En mai dernier, plusieurs pays ont vécu une attaque d'une grande ampleur visant également les Centres Hospitaliers. La protection des systèmes d'information et des données est alors au cœur de nos priorités. Pour nous permettre de renforcer la sécurité de nos infrastructures et ainsi prévenir toute attaque informatique, nous devons adopter de bons réflexes.

La sécurité, l'affaire de tous. La sécurité n'est plus une option.

Au-delà de tout ce qui est mis en place au niveau de nos infrastructures informatiques, la sensibilisation sur le sujet reste incontournable.

En effet, Au sein d'une institution telle que la nôtre, tous les utilisateurs sont concernés d'où la nécessité d'être formés aux bonnes pratiques élémentaires de sécurité.

Garder le contrôle.

Pour garantir la sécurité de notre système d'information, nous devons également maîtriser les équipements qui s'y connectent.

A ce titre, chacun constitue un point d'entrée potentiellement vulnérable.

Les équipements personnels (tels que les ordinateurs portables, les tablettes, les Smartphones, etc) sont par définition difficilement

maîtrisables dans la mesure où ce sont les utilisateurs qui décident de leur niveau de sécurité. La DSI recommande donc d'utiliser que la connexion de terminaux maîtrisés par l'établissement.

Une campagne de sensibilisation auprès du personnel hospitalier.

Le CH de Sens a souhaité lancer une campagne d'affichage autour des thématiques de la Sécurité des Systèmes d'Information et des bonnes pratiques en matière de sécurité SI. Soyons vigilants !

La Direction
des Système d'Informations
Le service Communication

VOUS LAISSERIEZ-VOUS CONTAMINER ?

Les clés USB, disques durs et autres périphériques amovibles peuvent propager des virus informatiques.

Soyons conscients des risques ! Ne connectez pas de support USB de source inconnue ou personnelle aux équipements de l'établissement. Si cela est indispensable, réalisons une analyse antivirus avant toute utilisation.

www.mairie-paysd'orange.fr
ars
E-santé

QUI A MODIFIÉ LE DOSSIER MÉDICAL DU PATIENT ?

Les comptes d'utilisateur génériques n'assurent pas la traçabilité optimale de l'information de santé. N'en abusons pas !

Seuls les comptes nominatifs et individuels garantissent le besoin en imputabilité. Mettons tout en oeuvre pour restreindre l'utilisation de comptes génériques.

www.mairie-paysd'orange.fr
ars
E-santé

NOUS SOMMES ATTAQUÉS PAR DES VIRUS MULTIRÉSISTANTS !

Les mails sont des vecteurs de transmission importants de virus. Ne soyons pas acteurs de leur propagation !

N'ouvrons pas de pièces jointes ou de liens de provenance inconnue ou pour lesquels nous avons un doute. Alertons sans délai le support informatique en cas de fonctionnement inhabituel de notre poste de travail.

www.mairie-paysd'orange.fr
ars
E-santé

Sillage continue son déploiement.

1. Sillage rendez vous : Les services sont déployés ! Les patients reçoivent désormais un SMS leur confirmant leur rendez-vous !

Début juin, ce n'était pas moins de 30 000 rendez-vous posés sur le pôle de Médecine Département FME, 190 00 sur le pôle chirurgie / oncologie et 300 sur le pôle de gériatrie.

2. Sillage Bureautique : A l'heure où est écrit l'article tous les services ont été planifiés, ils devraient être tous déployés. 5 000 documents bureautiques étaient créés sur le pôle de médecine / Dpt FME, 15 000 sur le pôle chirurgie / oncologie et 500 sur le pôle de gériatrie (pour les services déployés) tout début juin 2017.

3. Sillage dossier patient : Le dossier médico soignant a été construit en groupe pluri disciplinaire. Le déploiement sera initié en Court séjour Gériatrie le 25/09/17.

Les équipes du service ainsi que les transversaux (kinés, assistante sociales, ..) référents seront formés la semaine qui précède le lancement.

Au démarrage, toutes les nouvelles entrées seront intégrées dans le nouveau dossier patient Sillage.

Deux dossiers informatisés cohabiteront donc pendant une période qui nous l'espérons sera la plus courte !

Les autres services seront déployés à la suite de cette phase de test.

Le planning de déploiement de ces services n'est à ce jour pas complètement finalisé.

Début 2018 sera également prévue l'intégration de la dictée numérique dans Sillage.

Nous tenons à remercier tous les professionnels qui se sont investis dans la réussite de ces premiers chantiers ainsi que les futurs professionnels qui s'y inscriront au fur et à mesure des déploiements.

Frank Blanc / Lionel Chapey
Directeur de projet / Coordinateur du projet.

Winrest®, le logiciel de gestion des repas des patients hospitalisés évolue !

Une nouvelle version de Winrest® a été installée par le service informatique de l'hôpital. Winrest® est désormais en lien avec Actipidos® pour les entrées et sorties des patients. Une aide-soignante référente par service a été formée en mars (par la société Winrest : FSI). Des tablettes tactiles ont été distribuées dans les services de soins en mai 2017.

Les aides-soignantes peuvent désormais :

- mettre à jour les régimes des patients

- faire choisir leurs repas aux patients
- programmer les aversions et les portions des patients
- programmer les permissions et les sorties des patients
- programmer des repas pour les accompagnants

Une diététicienne a formé de nouveau le personnel dans chaque service au moment du démarrage en mai 2017.

→ L'alimentation est un soin : le choix des repas représente pour les patients, une nette amélioration de la qualité de prise en charge !

Attention, pour rappel, les modifications dans les tablettes doivent être faites :

- Avant 8h pour le repas du midi
- Avant 12h45 pour le repas du soir

Virginie Humeau,
Diététicienne coordinatrice service diététique.

ZOOM SUR...

Charte d'incitation au signalement des événements indésirables

Signaler les événements indésirables, pourquoi ?

La sécurité de nos activités est une préoccupation première et permanente de notre établissement. Développer la sécurité autour des soins permet d'inspirer confiance à nos patients. Pour cela il faut, jour après jour, intervenir après intervention, tirer l'expérience des incidents survenus. En améliorer la visibilité, c'est entretenir la conscience des risques liés à notre activité ! Ainsi nous pouvons apporter des mesures correctives, si nécessaire.

Un événement indésirable qu'est-ce que c'est ?

Un événement indésirable désigne un événement que l'on ne souhaite pas voir se reproduire même s'il est minime ou sans conséquence.

Signaler un événement indésirable comment faire ?

Nous appelons chaque professionnel à communiquer spontanément et sans délai toute information sur des événements de cette nature.

Tout professionnel exerçant dans l'établissement peut déclarer un événement indésirable sur le logiciel ENNOV.

Les suites du signalement des événements indésirables ?

Le recueil et le traitement des événements indésirables participent au développement de la culture sécurité. La gestion immédiate de l'événement permet d'atténuer ou supprimer les conséquences dommageables pour le patient.

L'analyse des causes permet de trouver des mesures pour éviter que la situation ne se reproduise.

Elle n'est pas centrée sur la recherche d'un fautif : elle a pour but la recherche collective de solutions pérennes.

La Direction s'engage à ce qu'aucune sanction ni mesure disciplinaire ne soit engagée contre un déclarant. Toutefois ce principe ne peut s'appliquer en cas de manquement délibéré ou répété aux règles de sécurité et règles professionnelles.

Nous insistons pour que chaque agent, quel que soit sa fonction dans l'établissement s'implique dans cette logique qui contribue à notre recherche permanente du plus haut niveau de sécurité de notre activité.

Direction Qualité et Gestion des Risques.

Modification des règles relatives à la cessation de fonctions pour l'exercice d'une activité privée et celles relatives au cumul d'activités

Cessation de fonctions pour exercice d'une activité privée

Dorénavant, tout agent public qui cesse temporairement ou définitivement ses fonctions dans le but d'exercer une activité privée doit en informer par écrit la direction de son établissement 3 mois avant le début de son activité privée. La commission de déontologie de la fonction publique est alors saisie soit par l'administration soit par l'agent lui-même.

Le cumul d'activités est autorisé dans quatre situations

1. Pour une activité accessoire figurant dans une liste exhaustive* pour les agents exerçant

leurs fonctions à temps plein et uniquement en dehors des heures de service de l'agent

Soumis à l'autorisation préalable de la direction de l'établissement, pas de saisie de la commission de déontologie

2. Poursuite ou création d'entreprise ou exercice d'une activité libérale, l'agent qui souhaite exercer ce type de cumul doit adresser à la direction une demande écrite d'autorisation d'exercer ses fonctions à temps partiel.

Sous réserve de l'accord du temps partiel par la direction, la commission de déontologie est obligatoirement saisie. Le cumul est accordé pour deux ans, renouvelable pour une durée d'un an.

3. Poursuite d'une activité privée au sein d'une société ou d'une association à but lucratif com-

patible avec les obligations de service sous réserve de ne pas porter atteinte au fonctionnement normal, à l'indépendance, à la neutralité du service et aux principes déontologiques

Soumis à une déclaration écrite à la direction et non soumise à un régime d'autorisation préalable.

4. Le cas particulier des agents à temps non complet (agents contractuels de la FPH) peuvent exercer une ou plusieurs activités privées en dehors de leurs obligations de service

Soumis à une déclaration écrite à la direction et non soumise à un régime d'autorisation préalable.

*Article 6 du décret N°2017-105 du 27 janvier 2017

L'association du service de pédiatrie existe depuis 1994

Elle a pour objectif :

- D'améliorer le confort et le bien-être des enfants hospitalisés en mettant à disposition des jouets, jeux ludiques et en aménageant les salles de jeux enfants et adolescents ;
- Acheter du matériel de puériculture ;
- Permettre l'intervention de professionnels de l'animation (clown, magicien...)
- D'améliorer les locaux en partenariat avec des entreprises de publicités en installant des stickers de dessins animés appréciés des enfants.

L'un de nos projets phare pour l'année 2017 était de faire intervenir un clown 1 fois par mois au sein du service. Ce projet a abouti car depuis le 28 février, Fifi la clown, professionnelle de l'animation, intervient dans le service et réalise un spectacle auprès des enfants hospitalisés et de leurs parents. Ce projet est réalisable grâce aux différents dons reçus de particuliers, du conseil général et des dons récoltés lors de soirées caritatives. En effet, depuis quelques années, le Tournoi Sans Frontières (T.S.F), le théâtre de l'Entre-Deux-Vannes, l'Association pour le Crédit et l'Épargne des Fonctionnaires

(A.C.E.F), l'association Visite des Malades en établissements Hospitaliers (V.E.M.H), l'amicale des pompiers de Sens, le Kiwanis, Dinno Santé, l'association tous derrière Léa, le Conseil Départemental et Madame Dejaune ont tous contribué à l'amélioration du séjour de nos patients.

Toute l'équipe de pédiatrie tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont fait des dons en faveur du service de pédiatrie. Vous pouvez suivre les actions de l'association au sein du service sur la page Facebook dédiée.

Les membres de l'association de pédiatrie.

L'INTERVIEW DU MOIS

Daniel Hennequin, Responsable des services techniques et des travaux

D'où êtes-vous originaire ?

Je suis natif de la région Melunaise en Seine et Marne où j'ai grandi. Je réside actuellement dans le Sud de l'Essonne dans la région d'Étampes.

Quel a été votre parcours professionnel avant de nous rejoindre ?

Après mes études, j'ai intégré et eu les moyens d'évoluer pendant plus de 28 ans au sein d'une entreprise multinationale spécialisée dans les services énergétiques et la production d'énergie où le secteur de la santé représente 10% de ses clients. En 2009, j'ai eu l'opportunité de rejoindre l'équipe de direction du Centre Hospitalier de Nemours en tant que chargé de la direction des services techniques et de la ges-

tion du patrimoine bâti. L'une de mes missions était aussi l'organisation et la conduite d'opération de travaux. Cette expérience a contribué à mon épanouissement tant sur la plan humain que professionnel.

Pourquoi avoir choisi le CH de Sens ?

Ce qui m'a poussé et conforté dans mon choix c'est que le Centre Hospitalier de Sens est un hôpital à taille humaine, ambitieux, fidèle aux valeurs du service public et riche de projet.

Quels sont vos projets au sein de l'Hôpital ?

Conscient des contextes économiques, environnementaux et sociétaux actuels, mon objectif est de faire évoluer le CH de Sens vers ses



ambitions «un hôpital moderne», de le défendre, de l'accompagner et de mener à bien son projet architectural.

J'apporterai tout mon soutien à mon équipe, mon dynamisme pour l'accompagner, la faire évoluer dans l'objectif de garantir une meilleure disponibilité des installations techniques aux utilisateurs. Je profite de cette présentation pour remercier l'ensemble du personnel pour l'accueil qui m'a été réservé.

BRÈVES

Le mot de l'Amicale

Le 23 septembre en soirée à la Salle des Fêtes de Sens : venez fêter le 40^e anniversaire de notre association : dîner spectacle dansant "Norbert, ses drôles de Dames et son équipe". Au menu : Mimosa et ses amuse-bouche / Millefeuille aux 2 saumons / Croustillant de veau sauce Chaource et son accompagnement / Assiette fromagère / Dessert gourmand.

Tarifs Amicaliste : 30 € / Non amicaliste : 60 € / Enfant : 25 €. Renseignements et réservations :

Oui-Oui: 06 79 96 21 37 / Annick : 06 70 79 40 68 / Jean-François: 06 70 10 44 15

A noter : La permanence du jeudi s'arrête à partir du 30 juin et reprend le 7 septembre.

Bonnes vacances à toutes et tous.
La Présidente et son bureau.

Le rallye des gazelles

Puéricultrice au sein du service de pédiatrie de l'Hôpital depuis 1999, je me lance avec une amie, Valérie, dans un projet personnel, *le rallye Aïcha des gazelles 2018*. Pour s'inscrire définitivement au rallye et réaliser notre projet, nous avons besoin d'un petit geste de chacun. Nous ne manquerons pas de vous faire vivre l'évolution du projet et l'aventure du rallye via notre

page facebook. Merci à tous !! Bien amicalement. Votre collègue Carine.

Page Facebook [lesgazellespuericultrices](https://www.facebook.com/lesgazellespuericultrices).
Cagnotte Leetchi : <https://www.leetchi.com/c/projets-de-les-gazelles-puericultrices>,



Carine & Valérie.